

Grille tarifaire 2026

Salles - Associations+



ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
DIVERSES PRESTATIONS					
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Formations privées	Salles réservées pour la formation privée : toutes les salles du service Associations+ à l'exception de la salle des fêtes. Tarif qui s'ajoute à celui de la location de la salle	Heure	39,40 €
		Exposition / Vernissage Maison des Associations Hall et salle 1901	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait demi-journée 4 heures	84,90 €
		Kermesse / Braderie / Vide greniers Cour extérieure de la Maison des Associations des Broussailles ou 9 rue Louis Braille à Cannes	Gratuité pour une occupation par an pour les associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	une occupation gratuite par an	Gratuit
		Technicien Son	Le 1 ^{er} forfait	Par 4 heures obligatoires	142,00 €
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	71,00 €
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit
		Technicien Lumière	Le 1 ^{er} forfait	Par 4 heures obligatoires	142,00 €
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	71,00 €
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit
		Syndicats Professionnels	Syndicats professionnels représentant les agents municipaux de la Ville de Cannes		Gratuit
		Annulation du fait de la Ville lors de circonstances exceptionnelles ou en cas de problèmes majeurs : intempéries, inondation, panne de climatisation notamment, qui ne permettent pas l'occupation initialement prévue.			Gratuit
		Domiciliation du siège social ou d'une antenne d'une association à la Maison des Associations, 1 avenue des Broussailles ou 2 rue de la Verrerie		Forfait annuel	20,70 €
		Remplacement du moyen d'accès aux salles, en cas de perte ou détérioration		Forfait	101,50 €
		Toutes les salles gérées par le service Associations+, à l'exception de la salle des fêtes	Anciens combattants	Gratuit	
			Manifestations et activités d'intérêt général		
			CCAS		
			Consulats étrangers		
			Personnes Publiques, à l'exception des GIP		
			Services municipaux		
			Association cannoise ou ayant une antenne déclarée à Cannes, dont l'objet social est d'œuvrer pour les personnes handicapées dans la limite de 4 heures d'occupation par semaine et 12 heures par mois		
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Parti Politique	Etudiants cannois, associations étudiantes cannoises, projets scolaires, universitaires, dans la limite de 3 occupations gratuites par an, par association ou par projet scolaire	Gratuit	
			Selon grille tarifaire des salles associatives sauf pendant les périodes définies de campagnes électorales où seront accordées 3 réunions gratuites par élection et par candidat ou par liste de candidats		
			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes ou associations qui occupent ponctuellement ou régulièrement les salles gérées par le service Associations+		
			Associations en cours de création		
			Autres associations		

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
LOCATION D'ESPACES MUNICIPAUX					
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Location de salles à un particulier cannois ou non cannois			50 % du tarif appliqué aux autres personnes de droit privé
		Site des Broussailles			
		Salles de réunion : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 Salle multisports, Annexes A et B	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,40 €
			Associations non cannoises	Heure	8,20 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66,70 €
		Salle événementielle	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	35,00 €
				Heure supplémentaire	18,70 €
			Associations non cannoises	Forfait 2 heures	60,00 €
				Heure supplémentaire	32,00 €
		Le dimanche : occupation de la salle événementielle à la Maison des Associations des Broussailles. Gardiennage compris	Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Forfait 2 heures	195,10 €
				Heure supplémentaire	100,50 €
			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	82,80 €
				Heure supplémentaire	25,90 €
		Privatisation de la cour de la Maison des Associations 1 avenue des Broussailles à laquelle peut s'ajouter le gardiennage conformément aux diverses prestations	Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	142,10 €
				Heure supplémentaire	44,40 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	445,20 €
				Heure supplémentaire	113,90 €
		Gardiennage lors de la privatisation de la cour de la Maison des Associations des Broussailles, uniquement hors horaires d'ouverture des services administratifs et lorsque non location de la salle Evénementielle simultanément	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	37,70 €
				Heure supplémentaire	11,30 €
			Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	57,30 €
				Heure supplémentaire	17,20 €
		Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	389,50 €
				Heure supplémentaire	118,50 €
		Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes			22,00 €
					33,50 €
					67,30 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026		
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.							
Salle Gilbert Fort							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top; padding-right: 10px;"> Salle Gilbert Fort </td><td style="width: 70%;"> Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Forfait 2 heures 35,00 € Heure supplémentaire 18,70 € Associations non cannoises Forfait 2 heures 60,00 € Heure supplémentaire 32,00 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Forfait 2 heures 195,10 € Heure supplémentaire 100,50 € Piano à accorder L'accord est à la charge de l'association </td></tr> </table>					Salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Forfait 2 heures 35,00 € Heure supplémentaire 18,70 € Associations non cannoises Forfait 2 heures 60,00 € Heure supplémentaire 32,00 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Forfait 2 heures 195,10 € Heure supplémentaire 100,50 € Piano à accorder L'accord est à la charge de l'association	
Salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Forfait 2 heures 35,00 € Heure supplémentaire 18,70 € Associations non cannoises Forfait 2 heures 60,00 € Heure supplémentaire 32,00 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Forfait 2 heures 195,10 € Heure supplémentaire 100,50 € Piano à accorder L'accord est à la charge de l'association						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top; padding-right: 10px;"> Le dimanche : occupation de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique. </td><td style="width: 70%;"> Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 82,80 € Heure supplémentaire 25,90 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 142,10 € Heure supplémentaire 44,40 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 445,20 € Heure supplémentaire 113,90 € </td></tr> </table>						Le dimanche : occupation de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 82,80 € Heure supplémentaire 25,90 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 142,10 € Heure supplémentaire 44,40 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 445,20 € Heure supplémentaire 113,90 €
Le dimanche : occupation de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 82,80 € Heure supplémentaire 25,90 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 142,10 € Heure supplémentaire 44,40 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 445,20 € Heure supplémentaire 113,90 €						
Petite salle Gilbert Fort							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top; padding-right: 10px;"> Petite salle Gilbert Fort </td><td style="width: 70%;"> Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Heure 5,40 € Associations non cannoises Heure 8,20 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Heure 66,70 € </td></tr> </table>						Petite salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Heure 5,40 € Associations non cannoises Heure 8,20 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Heure 66,70 €
Petite salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Heure 5,40 € Associations non cannoises Heure 8,20 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Heure 66,70 €						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top; padding-right: 10px;"> Le dimanche : occupation de la petite salle Gilbert Fort lorsque occupation simultanée de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique. </td><td style="width: 70%;"> Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 41,40 € Heure supplémentaire 12,40 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 62,90 € Heure supplémentaire 18,90 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 98,40 € Heure supplémentaire 25,90 € </td></tr> </table>						Le dimanche : occupation de la petite salle Gilbert Fort lorsque occupation simultanée de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 41,40 € Heure supplémentaire 12,40 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 62,90 € Heure supplémentaire 18,90 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 98,40 € Heure supplémentaire 25,90 €
Le dimanche : occupation de la petite salle Gilbert Fort lorsque occupation simultanée de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 41,40 € Heure supplémentaire 12,40 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 62,90 € Heure supplémentaire 18,90 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 98,40 € Heure supplémentaire 25,90 €						
Salle Montfleury							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top; padding-right: 10px;"> Salle Montfleury </td><td style="width: 70%;"> Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Heure 18,30 € Associations non cannoises Heure 31,50 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Heure 100,50 € </td></tr> </table>						Salle Montfleury	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Heure 18,30 € Associations non cannoises Heure 31,50 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Heure 100,50 €
Salle Montfleury	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Heure 18,30 € Associations non cannoises Heure 31,50 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Heure 100,50 €						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; vertical-align: top; padding-right: 10px;"> Le dimanche : occupation de la salle Montfleury à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique. </td><td style="width: 70%;"> Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 82,80 € Heure supplémentaire 25,90 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 142,10 € Heure supplémentaire 44,40 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 445,20 € Heure supplémentaire 113,90 € </td></tr> </table>						Le dimanche : occupation de la salle Montfleury à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 82,80 € Heure supplémentaire 25,90 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 142,10 € Heure supplémentaire 44,40 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 445,20 € Heure supplémentaire 113,90 €
Le dimanche : occupation de la salle Montfleury à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes Demi-journée soit 4 heures 82,80 € Heure supplémentaire 25,90 € Associations non cannoises Demi-journée soit 4 heures 142,10 € Heure supplémentaire 44,40 € Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages Demi-journée soit 4 heures 445,20 € Heure supplémentaire 113,90 €						

Au comptant, à terme, émission de titres de recettes

NF

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle du Pin de la Danse			
		Salle du Pin de la Danse	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,20 €
			Associations non cannoises	Heure	7,90 €
		Antenne Associations+			
		Salle de réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,10 €
			Associations non cannoises	Heure	7,70 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66,70 €
		Salle polyvalente	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	9,60 €
			Associations non cannoises	Heure	12,90 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	100,50 €
		Salle d'activités Zen	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,10 €
			Associations non cannoises	Heure	7,70 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66,70 €
		Bureaux n° 1, 2, 3, 4, 5, 7	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,90 €
			Associations non cannoises	Heure	5,50 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	39,20 €
		Hall Antenne Associations+	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,00 €
		Mairie Annexe de La Bocca			
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle de Sport	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	9,60 €
			Associations non cannoises	Heure	12,90 €
			Autres personnes de droit privé, entreprises privées, tournages	Heure	70,00 €
		Bureaux n° 1, 3, 4	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,90 €
			Associations non cannoises	Heure	5,50 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	39,20 €
		Accueil Municipal du Riou			
		Bureau des permanences	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,90 €
			Associations non cannoises	Heure	5,50 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF		Mairie Annexe de Ranguin		
		Salle de Réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	7,00 €
			Associations non cannoises	Heure	10,70 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66,70 €
		Bureau des permanences Autres bureaux	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,90 €
			Associations non cannoises	Heure	5,50 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	39,20 €
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA FERRAGE, SALLES DES MARIAGES ET SALON MARIANNE					
Tarifs à la journée ou demi-journée Sur facture, à terme	NF	Salle du Conseil Municipal de la Ferrage	Forfait demi-journée	4 heures	124,40 €
			Heures supplémentaires	Heure	30,70 €
		Salle des Mariages, La Bocca	Demi-journée 8h00 - 12h00 ou 13h00 - 17h30	1/2 j	61,40 €
			8h00 - 17h30	1 j	167,40 €
		Salle des Mariages, Hôtel de Ville	Demi-journée 8h00 - 13h00 ou 13h00 - 18h00	1/2 j	61,40 €
			8h00 - 18h00	1 j	167,40 €
		Salon Marianne, Hôtel de Ville	Forfait demi-journée	4 heures	117,50 €
			Heures supplémentaires	Heure	35,30 €